



Municipalité de La Doré

5000, rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1E8
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496
Courriel: info@municipalite.ladore.qc.ca
Site internet: www.municipalite.ladore.qc.ca

La Doré, le 5 janvier 2017

Monsieur Luc Blanchette, Ministre
Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
5700, 4e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Caribou forestier

Monsieur le Ministre,

Le caribou forestier est certes parmi les enjeux qui ont largement occupé les espaces médiatiques régionaux et surtout qui ont fait partie des enjeux à considérer comme déterminants et majeurs par les gestionnaires, les aménagistes et les élus et utilisateurs des forêts du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le 25 novembre dernier, plusieurs intéressés et parties prenantes, dont La Municipalité dont je suis le Maire, ont échangé sur le cadre et les orientations relatives à un plan de rétablissement du caribou forestier à être produit en 2017, et ce, en fonction des directives fédérales.


Plus récemment, votre ministère a annoncé la mise sur pied d'une table à laquelle les communautés forestières, l'industrie, les travailleurs et d'autres instances participeraient afin de produire un plan auquel adhèreraient éventuellement tous les paliers et composantes du développement durable, soit l'économie, le social et l'environnement. Or, compte tenu de la diversité des positions soutenues selon les différentes chapelles et aussi des opinions scientifiques diverses, notre conseil municipal est d'avis que l'élevage de l'écotype caribou forestier représenterait une activité capable de mettre en place des dispositifs de certitudes sur les problématiques de vulnérabilité de cette espèce, lesquels seraient susceptibles de proposer des solutions adaptées aux conditions changeantes des habitats du caribou.

Ainsi, des données précises sur les causes de mortalité, sur la génétique, sur l'occurrence et la résistance aux épidémies, aux parasites et sur la fragilité de certains cervidés en regard de différents virus pourraient donc être adéquatement documentées. Ces informations deviendraient un rempart fiable contre la sélection arbitraire de mesures conduisant possiblement à des résultats non probants, en raison de diagnostics non corroborés.

Notre collectivité ayant toujours misé sur le développement endogène depuis sa fondation il y a 128 ans, vous soumet cet ajout aux propositions pouvant contribuer avec efficacité à une prise de décision qui assurerait davantage la pérennité de nos générations, grâce à une subsistance durable et une gestion intégrée et écosystémique.

Si cette proposition était agréée, nous mettrions en place un groupe de travail avec certaines parties prenantes sous régionales concernant ces enjeux; nous structurerions les partenariats requis à sa mise en œuvre via notre Fonds local de développement et nous attribuerions un mandat afin de produire un mémoire visant la mise en œuvre de cette activité afin de donner suite à la résolution #2016-12-223 intitulée « Faisabilité de l'élevage du caribou », jointe à la présente.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre proposition, veuillez accepter, Monsieur le ministre, nos salutations courtoises.



Jacques Asselin,
Maire

p.j. Résolution #2016-12-223

c.c. Monsieur Philippe Couillard, Premier ministre et député de Roberval ✓
Monsieur Denis Lebel, Député du Lac-St-Jean ✓
Madame Ghislaine Hudon, Préfète de la MRC Domaine-du-Roy ✓
Monsieur Sylvain Lepage, Directeur général de la Fédération québécoise des municipalités ✓
Monsieur Gilles Potvin, Maire Ville de Saint-Félicien ✓
Monsieur Réjean Lavoie, Président Centre de conservation de la biodiversité boréale ✓
Forêt modèle Lac-St-Jean, Président ✓
Monsieur Gilbert Dominique, Chef de Bande de Mashteuiatsh ✓
Monsieur Jean-Pierre Boivin, Président Alliance Forêt Boréale ✓



*Municipalité de la Paroisse
de La Doré*

5000 rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1E8
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL de la séance régulière ajournée du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 19 décembre 2016 à la salle des délibérations de l'édifice municipal.

Étaient présents à cette réunion :

Monsieur Jacques Asselin, maire	Monsieur Yoland Bau, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller	Monsieur Michel Simard, conseiller
Madame Hélène Gagnon, conseillère	Monsieur Pierre-Paul Lalancette, conseiller
Madame Stéphanie Gagnon, directrice générale	

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

RÉSOLUTION 2016-12-223
FAISABILITÉ D'UN ÉLEVAGE DE CARIBOU

CONSIDÉRANT la menace qui plane sur le domaine forestier en raison des différentes mesures envisagées pour rétablir, à un niveau viable, les troupeaux de caribous forestiers ;

CONSIDÉRANT que certains peuples scandinaves et de ceux de d'autres pays de la Boréale ont mis en place des stratégies de protection et de mise en valeur de cette espèce ;

CONSIDÉRANT que ces méthodes d'élevage, de protection et de mise en valeur du caribou pourraient être adaptées dans l'écosystème de la rivière Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT les processus de planification instaurés entre les SAMI (Rainers) et les parties prenantes de l'industrie forestière de ces régions nordiques ;

CONSIDÉRANT que différents travaux exploratoires concernant la gestion intégrée des ressources ont été conduits sur des territoires de notre proximité, sur certains territoires de trappes, dans la Réserve faunique ainsi que ceux de la Réserve aquatique projetée ;

CONSIDÉRANT QUE des espaces propices à l'élevage des caribous et à l'étude de leur comportement et mode de vie sont disponibles et déjà protégés sur notre territoire municipal ainsi que sur ceux des TNO de l'Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT QUE les stratégies de conservation utilisant l'élevage ou la contention géographique ont contribué efficacement à la sauvegarde de certaines espèces vulnérables ou menacées dans notre pays et ailleurs sur la planète ;

CONSIDÉRANT QUE des modèles de protection et de rétention de certains mammifères sont déjà utilisés dans d'autres régions (original : Parc des Laurentides et cerf de Virginie Montérégie et Cantons de l'Est) ;

CONSIDERANT QUE le caribou a été présent sur notre territoire municipal jusqu'en 1948 ;

CONSIDERANT le schéma d'aménagement et ses orientations de conservation et de précautions environnementales ;

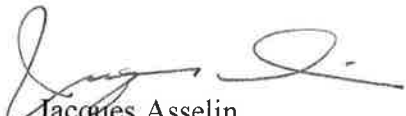
CONSIDERANT les ententes de collaboration convenues avec les Piekouagamilnut sur différents territoires, dont le Nittassinan et d'autres espaces en regard de l'aménagement et du développement commun ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré veut participer et contribuer, en partenariat avec d'autres instances, à la sauvegarde du caribou et au maintien et à la création d'emplois dans le secteur forestier local et périphérique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré soit favorable à l'élaboration et au soutien d'un projet d'élevage de caribous, et ce, afin de sauvegarder les emplois en lien avec le secteur forestier et d'acquérir des connaissances en lien avec le comportement et le mode de vie des caribous afin de mieux les protéger et de faire augmenter le cheptel.

La présente résolution sera transmise au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs ainsi qu'à d'autres instances susceptibles d'y contribuer, dont la MRC du Domaine-du-Roy, le Conseil de Bande de Mashteuiatsh, le Président du conseil d'administration de Forêt modèle du Lac St-Jean Inc et le Président du Centre de conservation de la biodiversité boréale.

Vraie copie donnée à La Doré, ce 5 janvier 2017.


Jacques Asselin,
Maire